



Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes désigné par l'employeur : prévention des AT/MP

Référence
HYSE-37

Durée, rythme
1 jour (7 heures) en présentiel

Diplôme / certification / attestation
Certificat de réalisation

Délai d'accès
Nous consulter.

“ Cette action de formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels, présidents de CSE, représentants patronaux assumant des mandats liés à la sécurité, la santé au travail et l'amélioration des conditions de travail, des entreprises employant majoritairement de salariés du régime général de sécurité sociale. ”

OBJECTIFS

- Connaître les éléments juridiques incontournables en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes dans le domaine des risques professionnels.
- Identifier et analyser une situation de harcèlement ou d'agissements
- Accompagner, informer et orienter les salariés concernés.
- Acquérir la bonne
- Repérer l'articulation de son rôle avec celui des autres acteurs de prévention.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation avec alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour ancrer les apprentissages

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les séquences de formation sont évaluées par :

- questionnaire à choix multiples
- et /ou échange oral avec le formateur
- et /ou mise en situation collective et/ou individuelle

MOYENS HUMAINS

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative.

MOYENS TECHNIQUES

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

VALEUR AJOUTÉE

Intervenants experts du domaine

ACCESSEURITÉ

Tous nos locaux sont handi-accessibles. N'hésitez pas à contacter nos [référentes handicap](#) pour faire part de vos besoins

PROGRAMME

• Compréhension et maîtrise des notions de risques psychosociaux

- Le cadre réglementaire et les obligations, les responsabilités pénale et civile
- Les définitions (stress, violences et agressions, harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes)
- Les conséquences sur la santé
- Les sources
- Les facteurs de risque individuels
- Les facteurs de risque dans le travail
- Quelques données statistiques

• Le harcèlement sexuel, les agissements sexistes

- La législation
- Les typologies de harcèlement
- Les facteurs de risque
- Moyens d'action et de prévention
- L'articulation avec le CSE
- Moyens du référent

• Rôle des acteurs de l'entreprise

- Les relations des différents acteurs (Employeur, RH, personnel de santé, CSE/CSSCT, collègues, ...),
 - Comment agir,
 - Comment détecter le mal être, les attitudes, l'accompagnement,
 - Les grandes règles de la communication,
 - Les outils permettant d'émettre des messages clairs, compréhensibles, fiables : notion de prise d'espace,
 - Les outils non verbaux : le contrôle de soi,
 - Les attitudes réactionnelles face à une situation ou à quelqu'un et leur faire face à un signalement/ les étapes
 - L'accueil
 - L'analyse
 - L'enquête
 - L'alerte/l'information des parties
 - Les actions possibles

• Mise en situation / Cas pratiques



INDICATEURS DE RÉSULTATS

calculés sur la période

2025 - 2025

Taux de satisfaction des apprenants

94%

Taux de réussite

100%

Lieu(x) de formation

Limoges - Say - Brive

Tarif HT inter

Subventionné

Tarif HT intra

Nous consulter.

Pôle Formation UIMM

Site de Limoges - Say

9 rue JB Say - Zone Magré Romanet

87000 Limoges

05.55.30.08.08

accueil@formations-industrieslimousin.fr



Pôle Formation UIMM

Site de Brive

11 rue André Fabry

19100 Brive-la-Gaillarde

05.55.30.08.08

accueil@formations-industrieslimousin.fr

www.formations-industrieslimousin.fr

